

Les musées et leur double numérique

Du virtuel à la 3D, les nouvelles technologies bouleversent la dynamique entre public et musée

par Manon Blanchette, Directrice générale, Société des directeurs des musées montréalais ;
Présidente du Comité international de l'ICOM pour l'audiovisuel et les nouvelles technologies de l'image et du son (AVICOM)

Depuis une dizaine d'années, le développement des technologies de la communication est si rapide que les individus et les musées peinent à suivre. Des versions améliorées des *smartphones* (téléphones mobiles avec accès web, consultation du courrier électronique, utilisation des services de messagerie instantanée et autres applications téléchargeables), des logiciels et des appareils tels que les tablettes numériques (l'iPad d'Apple, le Kindle d'Amazon, etc.) ne cessent de nous émerveiller par leurs nouvelles possibilités. La technologie est si présente dans notre quotidien qu'il est vital de comprendre la spécificité de ces supports technologiques afin de bien cerner les nouvelles possibilités qu'ils offrent aux musées.

Le recours aux nouvelles technologies n'est pas une fin en soi, mais plutôt un moyen de répondre à des objectifs tels que la segmentation des marchés ou le développement de l'image de marque. Cela s'inscrit donc de manière stratégique dans la planification générale des musées, tout comme les différents moyens de communication conventionnels ou la planification du calendrier des expositions. Le contenu doit être conçu de manière à pouvoir être déployé simultanément sur plusieurs plateformes électroniques. Il est donc désormais incontournable que les responsables du contenu maîtrisent les différentes plates-formes numériques et leur potentiel et qu'ils travaillent dès l'amorce d'un projet d'exposition avec tous les

départements du musée pour décliner le contenu en plusieurs expériences, y compris l'expérience virtuelle.

Chaque année, 1,2 milliard de *smartphones* sont produits, et d'ici moins de cinq ans, 80% des utilisateurs accéderont à Internet via leur téléphone ou via leur tablette électronique (selon *The NMC Horizon Report : 2011 Museum Edition*, p. 10). Devant la multiplicité des supports, les musées doivent accepter de modifier leur vision de la muséologie afin de prendre de bonnes décisions. C'est ainsi par exemple que les conservateurs de musée doivent concevoir le rôle du visiteur, réel ou virtuel, sous un jour nouveau : plus actif dans la dynamique de l'expérience muséale et apte à diffuser son opinion de non-spécialiste, il est investi d'une confiance par le muséologue, bousculant de ce fait les hiérarchies établies.

Une nouvelle vision

Compte tenu de l'importance croissante de l'Internet mobile, la production des contenus visibles sur ces appareils doit être prévue par chaque musée en amont de ses expositions et, si les moyens le permettent, comme outils d'expériences nouvelles intégrées aux programmes éducatifs et aux programmes destinés aux publics. Les technologies telles que la réalité augmentée permettent non seulement la mise à la disposition immédiate pour le visiteur de l'ensemble des informations conventionnelles (texte d'introduction, cartel, publication) et même au-delà, mais également de réaliser grâce aux applications numériques, le rêve de tous les conservateurs : proposer différents niveaux d'interprétation aux publics des musées selon une segmentation préalable.

Au Centre des sciences de Montréal, au Canada, le Commissaire de l'exposition *Indiana Jones et l'aventure archéologique* a mis à la disposition du public ce qu'il nomme un « compagnon de visite », une technologie développée spécifiquement pour la visite, un peu comme l'étaient les audioguides. Selon l'étude qui a suivi, les visiteurs de 9 ans et plus, cible de l'exposition, consacraient plus de 2h30 à la visite, ce qui représente un approfondissement

important du sujet. La fatigue muséale, cet état physique qui limite le temps d'absorption des connaissances, semblait donc davantage maîtrisée. À Montréal encore, le Musée McCord d'histoire canadienne a lancé son premier parcours utilisant la réalité augmentée avec l'application « Musée Urbain MTL », qui permet de visiter le passé en images numériques tout en mettant l'accent sur le présent. Tout le chemin historique parcouru prend forme devant nos yeux par voie de comparaison.

Vers une personnalisation de la visite

D'ici peu, grâce à la réalité augmentée, qui permet de connaître les paramètres de l'utilisateur et de lui offrir des découvertes à la carte selon son profil, les visiteurs pourront choisir la visite, réelle ou virtuelle, qui leur convient. La segmentation des publics se fera grâce au pouvoir du numérique, lequel pourra leur proposer l'itinéraire correspondant à leur humeur du moment.

Retenons donc que les technologies numériques et leurs principaux objets d'utilisation favorisent le travail d'équipe à l'intérieur du musée, concourant ainsi à la poursuite des mêmes objectifs que ceux d'un plan stratégique. Une politique d'utilisation de leurs

Nous assistons à une démocratisation des images des collections et à leur diffusion à grande échelle

fonctions permet de mieux cibler les résultats et, en conséquence, d'atteindre les objectifs avec un meilleur taux de réussite – mais cela nécessite d'abord une interrogation sur les raisons qui poussent le musée à développer telle ou telle application numérique pour le public, voire pour les muséologues. Cette planification doit être mue par un souci d'optimisation des connaissances et des ressources. Peut-être faudrait-il alors développer des plans de dotation qui tiennent compte de l'acquisition d'une autonomie de production sur le plan technique et de mises à jour des outils numériques. De plus, amorcer un virage vers la production d'applications numériques exige des musées un effort de conceptualisation pragmatique. Il faudra bien accepter que le musée ait à la fois une vie immatérielle et une vie concrète, et que ces applications fassent vivre le musée autrement, par un va-et-vient du réel au virtuel et vice versa dans cette nouvelle culture de l'électronique. ■



« Compagnon de visite » au Centre des Sciences de Montréal

Les musées face au changement climatique

Le rôle crucial des musées dans un monde affecté par le réchauffement climatique

Eric Dorfman, Dr., Directeur du musée régional de Whanganui ;
Président d'ICOM Nouvelle-Zélande



©PAUL ALLEN

Inondations au Musée du Queensland, Australie en 2011

Sous la pression de certains événements, les individus révèlent naturellement ce qui a pour eux le plus d'importance. En 2007 aux États-Unis, le magazine *Time* a publié un article sur ce que les gens emporteraient s'ils devaient fuir leur maison en feu (Amanda Ripley, « Que sauver dans un incendie », 25 octobre 2007). Les souvenirs de famille figuraient en haut de la liste et comprenaient notamment les albums de photo, des cartes de baseball dédiées, les médailles de guerre d'un grand-père ou le beurrer d'une arrière-grand-mère. Ce patrimoine matériel personnel représente un lien avec le passé, et la plupart des maisons contiennent un certain nombre de ces objets, qui ont été transmis de génération en génération.

Les musées sont un macrocosme de ces reliques : ils conservent le patrimoine tant matériel qu'immatériel qui nous relie à notre histoire et à notre culture, lesquelles à leur tour nous relient à notre humanité. Et comme pour l'incendie qui dévaste la maison, malgré le démenti relayé parfois avec véhémence par les médias, les experts s'accordent tous pour dire qu'il est trop tard pour stopper le processus du réchauffement climatique. Nous devons à présent concevoir des stratégies pour nous y adapter.

Mais à quoi exactement devons-nous nous adapter ? Dans son livre récent, *The Great Disruption* (Londres, Bloomsbury, 2011), Paul Gilding, ancien Directeur général de Greenpeace International, donne matière à réflexion en prédisant la poursuite de la récession économique mondiale en raison du changement climatique. Sont notamment en cause les événements climatiques extrêmes, qui réduisent les services essentiels de l'écosystème tels que l'eau, la pêche et l'agriculture et influent sur les réserves de nourriture et d'eau, ainsi que sur la stabilité politique et la sécurité internationale. En conséquence, il y aura, selon Gilding, une augmentation considérable du prix de la nourriture, ce qui déclenchera une instabilité économique et géopolitique à très grande

échelle. Le marché financier mondial prendra conscience de toutes les implications à long terme, et les bourses seront alors réévaluées, prélude d'une crise importante pour toutes les économies mondiales.

Sauvegarder le patrimoine

Se profilerait alors une réduction constante de la richesse mondiale face à une disponibilité des ressources en diminution. Dans un avenir où il nous faudra privilégier les actions transversales pour surmonter tous ces défis, le rôle des musées du monde entier – sauvegarder le patrimoine culturel de la planète et apporter une information crédible de façon accessible – sera d'autant plus crucial.

Le thème de la Journée internationale des musées 2012, *Les musées dans un monde en mouvement*, offre l'occasion pour les institutions d'impliquer le public de diverses manières. L'une d'elles consiste à développer des stratégies qui permettent aux visiteurs de prendre des initiatives face aux défis de cet avenir incertain. Par exemple, le fait de fournir des informations au public sur des modes de vie durables et sur la façon de réagir à des conditions environnementales en pleine mutation aura sans doute des effets très positifs. La fréquentation des musées, en constante hausse parallèlement à l'affaiblissement de l'économie mondiale, indique que le public est réceptif à ces thèmes.

Au niveau interne, les musées auront également besoin d'une planification efficace pour garantir leur capacité à conserver les objets en sécurité et d'une argumentation convaincante afin que les ressources nécessaires leur soient allouées. La Journée internationale des musées 2012 est l'occasion de mettre en œuvre une pensée

créative, tant sur le plan environnemental que politique. Une préparation efficace aux situations d'urgence ainsi que de solides stratégies en matière de réaction (voir *Nouvelles de l'ICOM*, vol. 64, n° 3, pp. 16-17) sont essentielles pour protéger le patrimoine face aux catastrophes naturelles et aux conflits armés. En outre, les plans d'urgence pour les musées deviennent de plus en plus sophistiqués, face aux événements tels que les tremblements de terre récents au Japon et en Nouvelle-Zélande et les graves inondations en Thaïlande et en Australie.

Le véritable défi consiste à faire en sorte que les gouvernements reconnaissent le rôle incontournable des musées dans la sauvegarde du patrimoine et la sensibilisation du public et qu'ils leur octroient des fonds suffisants à cette fin. C'est là une tâche rendue plus difficile encore par la conjoncture économique, les musées

**Les musées doivent
faire l'objet d'une
planification pour assurer
leur capacité à conserver les
objets de manière sécurisée**

étant souvent jugés « non essentiels » et subissant de ce fait des réductions voire la suppression de financements. Ces institutions sont également confrontées à des défis internes. Les professionnels de musée voient s'ouvrir une grande variété de perspectives sur le rôle des musées, appelés à devenir le lieu de débats éthiques, d'initiatives publiques et de plaidoyers pour certaines causes. La réticence à franchir la fine ligne qui sépare le plaidoyer du prosélytisme, ou peut-être le simple désir de se concentrer sur la recherche pure, explique que pour l'instant aucune perspective commune à l'ensemble du secteur n'ait été adoptée. *Les musées dans un monde en mouvement* pourrait aider à catalyser le débat philosophique sur le rôle des professionnels de musée en général, tout en servant de lien entre différentes approches qui permettraient de faire avancer ce domaine, et le monde, vers un avenir viable. ■



Le site archéologique de Cyrène, cité grecque inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité de l'UNESCO, où des dommages matériels ont été déclarés à la suite de la révolution libyenne en 2011

© UNESCO/PIERRE JOLY

La Libye, un an après le début du conflit

Par France Desmarais

Force est de constater que le patrimoine culturel de différentes régions du monde a été particulièrement mis à l'épreuve en 2011. En conséquence directe de catastrophes naturelles et de conflits armés, les biens culturels mobiliers et immobiliers de nombreux pays ont en effet été rudoyés. La situation n'est guère plus rassurante pour 2012, alors que certains conflits perdurent depuis des mois voire se durcissent, que de nouveaux éclatent, et que de nouvelles catastrophes naturelles voient le jour.

Alors que le monde entier a le regard fixé sur la Syrie, et sur les conséquences dramatiques de l'intensification de son conflit pour les populations, se pose la délicate question du devenir du riche et diversifié

patrimoine culturel syrien. Différentes sources font déjà état de possibles pillages, difficiles à vérifier, dans des musées et sites du pays.

Cette situation n'est malheureusement pas sans rappeler le cas de la Libye qui, après un long conflit, tente de panser les plaies des événements qui constituent un moment charnière de son histoire récente. L'heure est en effet à la délicate reconstruction dans ce pays.

Rappelons que la révolution libyenne a commencé le 15 février 2011 dans le contexte de ce qui restera comme le « printemps arabe ». La situation s'étant rapidement envenimée, prenant la forme d'un véritable conflit armé, les manifestations ont cédé la place à des affrontements durant plusieurs mois. Le conflit menant à la chute du régime

libyen en octobre 2011 a mis en évidence la fragilité de son patrimoine, riche de 4 000 ans d'histoire. Carrefour historique des cultures et des influences entre les mondes arabomusulman, africain et européen, la Libye compte notamment cinq sites officiellement inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO, incluant un site d'art rupestre datant de 12 000 ans av. J.-C. Le pays abrite aussi bien des vestiges puniques et romains à l'Ouest, des sites grecs et égyptiens à l'Est, que des sites berbères dans le Sud. Outre ces nombreux sites historiques et les musées du territoire libyen, le pays a d'importants sites préhistoriques de même que des sites archéologiques subaquatiques le long des côtes méditerranéennes.

Il était alors aisé de deviner que ces événements auraient une incidence considérable sur le patrimoine culturel libyen. En cas de conflit armé, les institutions culturelles, sites et monuments se retrouvent toujours en situation de vulnérabilité. Ainsi le patrimoine culturel libyen a-t-il été largement menacé par les bombardements aériens et les combats au sol, de nombreux sites patrimoniaux se trouvant au centre de zones de conflits intenses. Par ailleurs, toute situation d'instabilité politique et/ou économique augmente les risques de

Souvent pris pour cibles, véritables otages des conflits, les biens culturels méritent toute notre attention quand il est question de situations d'urgence

vol d'objets d'art et donc de trafic illicite de biens culturels. Les biens culturels libyens sont ainsi sous la menace de pillages et d'exportations illégales. Certains dommages ont en effet été constatés, ainsi que des situations d'insécurité pour les biens culturels. Le vol du trésor de Benghazi en est le cas le plus illustre [voir encadré] : plus de 7000 pièces de monnaie datant de l'Antiquité grecque (VII^e siècle avant J.-C.), ainsi que des statuettes et des bijoux constituent ce trésor colossal qui a été pillé. À Cyrène, des dommages matériels du site archéologique ont été déclarés ; à Darnah le musée aurait été vandalisé, et le palais de King Idris endommagé par son occupation illégale ; à Apollonia, on déplore une intrusion dans le musée et le vol de vases notamment. Enfin, à Umm al Shuga, l'ancien site romain aurait subi des pillages. Outre ces principaux cas, le Musée de Tripoli s'est trouvé dans une situation particulière : le musée, qui est resté dix jours sans surveillance lors des événements, a été pillé, mais des sources locales ont rapporté que les biens avaient été ramenés à la chute du régime. Cela illustre bien comment l'art et le patrimoine culturel peuvent également devenir un enjeu lors de conflits, et démontre l'importance que revêt ce patrimoine pour les pays et leurs populations.

Le pays, un des plus vastes du continent Africain, garde donc des traces tangibles et mémorielles des événements qui se sont achevés en octobre dernier. Deux premières missions d'évaluation du Bouclier Bleu ont cependant permis de constater, avec un certain étonnement et un grand soulagement, que le patrimoine culturel libyen, malgré l'ampleur du conflit, avait été relativement épargné. Elles ont été menées sous l'égide du Bouclier Bleu et de l'IMCuRWG (*International Military Cultural Resources Work Group*) afin de récolter des informations initiales sur la situation des biens culturels du pays. La

première a eu lieu du 28 au 30 septembre 2011, à Tripoli, Leptis Magna et Sabratha ; la seconde du 12 au 16 novembre 2011, dans le Nord-Est Libyen, en Cyrénaïque. Ces missions, les premières du genre à se rendre sur place, ont été essentielles pour permettre d'établir un premier constat de la situation du patrimoine situé dans ces régions.

En outre, une étroite coopération entre des experts du réseau du Bouclier Bleu américain, en partenariat avec l'ICOM, a également permis de dresser et transmettre à temps à l'OTAN une liste des coordonnées

géographiques des principaux sites et musées à épargner lors des premières frappes aériennes. Bien que la communauté internationale ait ensuite poussé un premier soupir de soulagement en constatant que les dommages étaient

mineurs, ces évaluations ont corroboré le constat sur l'importance d'une assistance internationale auprès de la Libye en matière de patrimoine culturel, notamment pour aider le pays à réfréner le trafic illicite, en faisant l'inventaire de ses biens culturels et en tentant de récupérer les objets pillés. Pleinement engagé dans la lutte contre ce trafic depuis de nombreuses années, l'ICOM a été sollicité, à cet effet, pour mener à bien un projet de Liste

Rouge d'urgence des biens culturels libyens en péril afin de les protéger d'éventuels vols, ventes et exportations illégales. Par ailleurs, une stratégie de soutien aux autorités libyennes, fondée sur la sécurisation des sites et sur le renforcement des cadres nationaux du point de vue légal et institutionnel dans la protection et la gestion du patrimoine, a été esquissée.

En cette année charnière, post-conflit, si la reconstruction et la pacification du pays demeure la priorité, la préservation du patrimoine culturel libyen présente une double finalité, visant à la fois le patrimoine même et la restructuration et la stabilisation d'un pays affecté, notamment par le biais de l'accompagnement du développement de la politique culturelle et patrimoniale du pays. Sans compter que la préservation du patrimoine influe également sur la richesse culturelle du pays, laquelle engendre, entre autres, une plus grande ouverture sur le monde et une reprise de l'activité touristique qui pourraient soutenir le développement économique du pays.

Souvent pris pour cibles, véritables otages des conflits, les biens culturels méritent toute notre attention quand il est question de situations d'urgence. Au nombre des dommages collatéraux résultant de crises diverses, nous pouvons déplorer que le patrimoine culturel soit souvent la part négligée de l'aide d'urgence, alors que son apport à l'avenir et la reconstruction d'un pays n'est quant à lui jamais négligeable. ■

Le trésor de Benghazi en question

Le coffre-fort abritant le trésor de Benghazi a été cambriolé en Libye : le 2 juin 2011, alors que le pays était en plein conflit, il a été porté disparu. Une alerte a été lancée par INTERPOL en septembre. Le principal problème dans le recouvrement de ce trésor est que la multiplicité des objets et l'absence de photographie rend leur identification extrêmement difficile, d'autant plus que la taille réduite des pièces facilite leur dissimulation et leur dispersion.

Le trésor de Benghazi est le nom attribué à l'une des plus importantes collections d'antiquités qui a été trouvée lors de fouilles réalisées à partir des années 1920 sur le site de Cyrène, colonie grecque fondée au VII^e siècle av. J.-C., figurant parmi les cinq sites libyens inscrits sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO. L'archéologue Serenella Ensoli, qui dirige la mission italienne de fouilles archéologiques à Cyrène depuis 1980, estime qu'il est « difficile d'évaluer la valeur du trésor »



Le trou foré dans le sol par les pillards pour atteindre le coffre-fort

© ELUESHIELD/KARL VON FABSBURG

compte tenu de la quantité et de l'unicité de ces objets.

Ce trésor comprend : des pièces de monnaies antiques (364 en or, 2 433 en argent et 4 484 en bronze) 306 bijoux et 43 autres objets incluant des figurines et sculptures, tous étant des objets datant de l'Antiquité grecque. En 1942, dans le contexte de la seconde Guerre Mondiale, le trésor fut emporté en Italie et ne fut rapatrié en Libye qu'en 1961, placé dans un coffre-fort dans la Banque nationale de commerce de Benghazi. Un inventaire fut établi à cette époque, mais sans photographies.

Un comité de déontologie de proximité

La Ville de Genève fait un pas de plus en matière de déontologie

Vincent Négri, Dr., expert en droit comparé et droit international du patrimoine et des musées
Jean-Yves Marin, Directeur du Musée d'Art et d'Histoire de la Ville de Genève, Suisse

Comme les autres institutions muséales de la Ville de Genève, le Musée d'Art et d'Histoire participe aux travaux du Comité de déontologie.



© MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE, VILLE DE GENÈVE / FLORIAN BÉVILLACQUA

professionnelle, les principes du Code de déontologie de l'ICOM peuvent également inspirer les institutions ou les autorités de tutelle en charge des musées, qui ont la faculté de renforcer l'effectivité du Code et de l'inscrire plus fortement dans la réalité quotidienne des musées.

C'est ce défi qu'a relevé la Ville de Genève en 2009, sous l'impulsion de son Conseiller administratif en charge de la culture, et que poursuit aujourd'hui son successeur. Les auteurs de cet article ont ainsi été

L'adoption d'un Code de déontologie professionnel par l'ICOM, en 1986, a marqué une étape clé dans la reconnaissance d'un besoin d'autorégulation de l'action des professionnels de musée. Cette recherche de préceptes déontologiques pour guider l'exercice de la profession émerge de l'éthique des acquisitions adoptée en 1970 par l'ICOM, dans le sillage de la Convention UNESCO de 1970 concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels.

La longue et complexe révision du *Code de déontologie de l'ICOM pour les musées*, initiée dès 1998 et achevée en 2004, a permis de développer des sujets présents au cœur de l'actualité (trafic illicite, restitution, restes humains, etc.) et de les inscrire dans la pratique des professionnels. Le Code est ainsi devenu un outil consultable au quotidien tout en demeurant une référence ultime. Il a pour vocation de gouverner la conduite professionnelle et de tracer le périmètre des interventions et des activités développées par les responsables et les spécialistes en charge des musées et du patrimoine. Ceux-ci sont les garants et les gardiens du Code de déontologie de l'ICOM.

Des principes aux pratiques

Si par essence la déontologie demeure un corpus de référence pour une communauté

chargés de mettre en place un Comité de déontologie des musées de la Ville de Genève, composé de personnalités suisses et internationales. Aux côtés du magistrat municipal chargé de la culture à la Ville de Genève, ce comité réunit des personnalités dans différents domaines d'expertise, qu'il s'agisse de conservateurs ou directeurs de musées genevois et suisses, de représentants du comité national suisse de l'ICOM, d'experts en droit suisse et en droit international, ou de personnalités ayant occupé des fonctions au sein d'organisations internationales dans le domaine de la culture et des musées.

Un outil d'évaluation

Le but de ce comité est d'étudier et d'évaluer les modes d'acquisitions passés et présents et de proposer, si nécessaire, d'éventuelles restitutions ou coopérations. L'enjeu est d'initier une politique de transparence sur les conditions de conservation et de constitution des collections des musées genevois, car ce qui apparaissait hier comme acceptable peut maintenant être analysé comme une appropriation par un musée prédateur. Il ne s'agit ni de diaboliser, ni de faire preuve d'angélisme, mais de s'assurer que les musées de Genève inscrivent leur politique d'acquisition dans l'esprit des conventions et des normes internationales qui protègent le patrimoine. En ce sens, il n'appartient pas à ce comité de se

substituer aux organes juridictionnels qui pourraient statuer sur la légalité de processus d'acquisition ; il lui revient de poser la question de la légitimité des modes de constitution de certaines collections et de les évaluer à l'aune des préceptes du Code de déontologie de l'ICOM.

Ce comité apporte une expertise aux conservateurs genevois et à leur autorité de tutelle. Face à des situations parfois complexes, il leur permet de solliciter les conseils des personnalités investies dans le domaine du patrimoine et des musées, et de prendre des décisions éclairées par les avis ou les recommandations recueillis. Les travaux entrepris dans le cadre du Comité de déontologie convergent vers un même objectif : poser les conditions et le cadre de référence pour une conservation durable des collections, et guider les politiques d'acquisition conformément à cet objectif. L'expérience de ce comité municipal montre que les générations de conservateurs qui se sont succédées ont agi avec cohérence et lucidité et que les scories de l'histoire muséale peuvent être corrigées sans drame.

Le Comité de déontologie des musées de la Ville de Genève n'a que deux années d'existence mais les résultats obtenus – la clarification du statut de collections en dépôt, le renforcement du partenariat avec les responsables de l'archéologie de terrain pour la gestion et l'étude des collections archéologiques, l'officialisation de la restitution d'une tête maori – ainsi que les changements de mentalité qu'il a induits, nous permettent de penser que sa création était nécessaire et que les évolutions en cours enrichiront le document de référence sur la politique d'acquisition que la Ville de Genève souhaite adopter prochainement pour l'ensemble de ses musées. Les travaux d'un tel comité doivent s'inscrire dans la durée afin de constituer progressivement un corpus de référence en regard de l'histoire et de la constitution des collections des musées. Nous ne pouvons que souhaiter la multiplication à l'échelle territoriale de tels comités. Il y va de la légitimité et de l'avenir des musées. ■

Une Liste rouge pour l'Égypte

En février 2012, l'ICOM a officiellement lancé la *Liste rouge d'urgence des biens culturels égyptiens en péril*, onzième publication de sa série des Listes rouges et troisième Liste rouge d'urgence. Celle-ci est le fruit des efforts de l'ICOM pour protéger le patrimoine culturel égyptien, à la suite des vols des objets non inventoriés des sites archéologiques et des musées qui se sont produits dans le sillage des événements de 2011. Elle a été rédigée en collaboration étroite avec les membres du Comité international de l'ICOM pour l'égyptologie (le CIPEG) et des experts nationaux et internationaux en art et antiquités, ainsi qu'avec le ministère des Antiquités d'Égypte ; elle a été rendue possible grâce au soutien généreux du Bureau des affaires éducatives et culturelles du département d'État des États-Unis.

Le lancement de cette nouvelle liste a eu lieu le 6 février 2012 au musée national de la Civilisation égyptienne (NMEC), au Caire. À cette occasion, le Directeur général de l'ICOM, Julien Anfruns, a présenté officiellement la Liste d'urgence en présence du directeur du NMEC, Mohammad Abdel Fatah, de plusieurs membres du gou-

vernement égyptien et d'institutions locales du patrimoine, mais aussi d'experts nationaux et internationaux, de représentants de la police et des douanes et de plusieurs partenaires du projet, sans oublier les médias. Cet événement a été suivi, le 7 février, d'un séminaire de sensibilisation et de renforcement des capacités concernant les Listes rouges et leur application à travers le monde dans la lutte contre le trafic illicite des objets culturels, qui a eu lieu au NMEC.

La *Liste rouge d'urgence des biens culturels égyptiens en péril* a été imprimée en 10 000 exemplaires et en quatre langues : anglais (3 000), arabe (3 000), français (2 000) et allemand (2 000). Elle est distribuée dans le monde entier aux fonctionnaires de la police et des douanes, aux professionnels du

Le Directeur général de l'ICOM, Julien Anfruns, présente la Liste rouge d'urgence des biens culturels égyptiens en péril au Caire, le 6 février 2012



© MATHIAS TISSOT

patrimoine et du marché de l'art ainsi qu'aux autres parties concernées. Elle peut également être téléchargée gratuitement sur la base de données en ligne des Listes rouges de l'ICOM. La publication de cette nouvelle Liste rouge d'urgence réaffirme l'engagement de longue date de l'ICOM vis-à-vis de la lutte contre le trafic illicite du patrimoine culturel, en particulier au lendemain de crises graves.

Création du Comité national qatari

L'ouverture du musée de l'Art islamique en 2006 illustre l'impressionnante croissance qu'affiche le Qatar dans le secteur culturel depuis quelques années. Plus récemment, le 21 octobre 2011, afin de renforcer le rôle des musées dans le développement du pays, un Comité national de l'ICOM a été élu à Doha : il a pour but de stimuler et promouvoir les activités muséales du Qatar aux niveaux régional, national et international. Ce comité est présidé par M. Abdullah Ennajar, Directeur général de l'Autorité des musées du Qatar. Une délégation qatari a été accueillie il y a peu au siège de l'ICOM à Paris par le Directeur général Julien Anfruns, pour que soient abordés l'essor et les possibilités de recherche du comité et envisager le soutien nécessaire à ce processus.

Journée d'étude sur la déontologie pour ICOM France

ICOM France et le Service des musées de France ont organisé leur première Journée d'étude sur la déontologie le 21 mars 2012, autour du thème *Déontologie du patrimoine et des musées : historique et questionnement*, à l'Institut National d'histoire de l'Art, Paris. Cette volonté d'examiner la déontologie des musées français ainsi que, plus largement, celle des professionnels du patrimoine et du marché de l'art, s'opère à l'heure où sont créés plusieurs codes de déontologie professionnels pour les conservateurs du patrimoine, les restaurateurs, les médiateurs, etc., et où des changements profonds interviennent dans la gestion patrimoniale, au regard, par exemple, de l'externalisation des services, des partenariats ou encore du règlement des litiges. Des intervenants du ministère français de la Culture, des juristes, des professionnels indépendants et des acteurs du marché de l'art se

sont réunis pour explorer les enjeux et les limites de ces codes de déontologie et pour débattre de la portée de tels textes.

Réunion annuelle d'AVICOM

En collaboration avec ICOM Canada et la Société des directeurs des musées montréalais, AVICOM tiendra à Montréal du 9 au 12 octobre 2012 sa réunion générale et son colloque annuels, de même que la présentation des prix du FIAMP (*Festival international de l'audiovisuel et du multimédia sur le patrimoine*). Sous le titre *Nouvelles technologies, nouvelle muséologie ?*, l'événement se propose d'analyser l'influence des technologies sur les programmes de médiation des musées. Les musées et leurs partenaires sont invités à soumettre leurs contributions pour les prix du FIAMP avant le 30 avril en remplissant le formulaire d'inscription disponible sur le site d'AVICOM (<http://avicom.icom.museum>).

La Journée internationale des musées

Cette année, pour célébrer les 35 ans de la JIM, l'ICOM organise un concours photographique intitulé *Me in My Museum*. Les amoureux des musées sont invités à participer en prenant une photo d'eux-mêmes, seuls ou avec leurs amis, dans leur musée préféré, en arborant le logo officiel créé pour l'occasion. Les participants doivent envoyer leurs photos avant le 22 avril 2012. Les gagnants recevront un « panier surprise » composé d'objets provenant des boutiques des musées du monde entier. La Journée internationale des musées 2012 se tiendra le 18 mai sur le thème *Les musées dans un monde en mouvement. Nouveaux défis, Nouvelles inspirations*.

